

FLASH

D'INFORMATION

RH

23 novembre 2020

Ce flash d'information informe les salariés de LATELEC SAS en France dans le cadre du projet de réorganisation annoncé le 25 septembre 2020.

Voici les avancées des dernières négociations avec les instances représentatives du personnel :

Impact du dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD).

Pour rappel, ce dispositif permettrait de préserver des emplois qui pourraient être pérennes au terme de la période de réduction du temps de travail.

Au cours de la réunion du 12 novembre, la Direction a annoncé pouvoir sauvegarder 3 postes supplémentaires au Département Manufacturing Engineering en central (conditionné à la signature d'un accord APLD) :

- 2 référents produits ME
- 1 spécialiste process ME

Ces postes permettraient de préserver le lien fort existant entre la préparation centrale et les clients externes (Airbus et Dassault) et internes (programmes).

Impact du projet d'autonomisation des sites

Dans le cadre de l'autonomisation accrue des sites, afin de renforcer la performance opérationnelle de la branche, 3 postes supplémentaires sur Liposthey ont également été identifiés : 2 référents produits ME, 1 responsable qualité produit → soit 1 proposition de modification de contrat et 2 créations de postes, disponibles pour le personnel de Labège.

Impact du projet « SMART FACTORY »

Au cours de la réunion du 5 novembre, la Direction a présenté le projet de modernisation du schéma productif de la branche IS, baptisé « Smart Factory » en référence à l'industrie du futur. Sous réserve de l'obtention des financements nécessaires, la mise en œuvre de ce projet nécessiterait 8 postes supplémentaires :

- Pour Liposthey : 1 conducteur machine LATMAT / 1 spécialiste méthodes / 1 responsable qualité produits / 2 responsables industrialisation → une partie de ces postes pourraient être proposés en modification au personnel de Labège ou seraient ouverts dans la Bourse à l'emploi si ces fonctions n'existent pas sur Labège.
- Pour Vendargues : 1 ingénieur expert fibre optique → soit 1 création de poste.
- Pour le Central : 1 spécialiste méthodes / 1 chef de projet digitalisation → soit 2 suppressions de postes en moins sur Labège.

Les négociations se poursuivent jusqu'à début 2021, selon le planning suivant :

26/11		Accord de Performance Collective (APC) + critères d'ordre
3/12		Critères d'ordre + Mesures d'accompagnement
10/12		Critères d'ordre + Mesures d'accompagnement
17/12 (à valider) + 7/01		Mesures d'accompagnement
14/01		TBD

Le projet de réorganisation ne pourra être considéré comme finalisé qu'au terme de cette procédure.

Pourquoi recevez-vous ce flash d'information ?

Vous recevez cet e-mail car vous êtes salarié(e), intérimaire ou stagiaire du groupe Latécoère en France (sociétés LATElec SAS et Latécoère SA). Vous pouvez demander à recevoir ces flashs d'information directement sur votre e-mail privé en adressant votre demande à RHinfo@latecoere.aero, et en précisant votre nom, prénom, site de rattachement et matricule. Toute autre demande adressée à cet e-mail ne pourra pas être traitée. Pour toute question, rapprochez-vous directement de votre manager. Retrouvez également ces flashs d'information sur la page web www.latecoere.aero/RHinfo (accessible depuis tout appareil). Toute diffusion externe est prohibée.

LATÉCOÈRE